

antérieure du membre et engainant ses deux tiers postérieurs. On enlevait la boîte aussitôt que le plâtre était solidifié.

Le poids énorme de l'appareil, la constriction presque toujours fort grande exercée par le plâtre en durcissant, constriction qui a souvent causé des accidents redoutables, la difficulté de retirer l'appareil, qui ne pouvait s'enlever qu'à grands coups de ciseaux et de marteau, constituaient des inconvénients par trop sérieux, pour que l'on n'ait pas abandonné complètement le procédé du moule. Ce procédé fut surtout proné en Europe par Dieffenbach.

Les appareils plâtrés circulaires, confectionnés de bandelettes imprégnées de plâtre, firent ensuite leur apparition. Enfin le Bavarien splint qui est encore d'usage courant, mais qui est aussi un appareil circulaire.

Il est aujourd'hui admis en France que l'appareil inamovible circulaire doit être banni de la pratique usuelle. Ne pouvant être appliqué directement sur la peau, il faut le doubler d'une couche d'ouate épaisse, ce qui fait qu'il est toujours trop peu ou trop serré. S'il n'y a pas d'ouate du tout, il est entendu qu'au premier gonflement le membre va s'étrangler, et sa circulation s'arrêter; d'un autre côté s'il est bien rembourré d'une bonne couche d'ouate, celle-ci se tappe rapidement, s'amincie, et bientôt l'appareil trop grand ne maintient plus la fracture. De plus, les appareils circulaires ont l'immense désavantage de cacher le membre, d'empêcher le chirurgien de surveiller la fracture et de constater chaque jour si la réduction se maintient. Enfin leur ablation est toujours longue et pénible.

Il faut donc le rejeter, comme traitement de suite au commencement, tout au plus serait-il utilisable pour terminer la guérison, la consolidation d'une fracture lente à guérir, alors qu'il n'y a plus de gonflement et qu'il ne saurait plus y en avoir ultérieurement, alors que l'union est commencée, déjà assez solide pour éviter les déplacements latéraux, mais pas assez pour que la flexion ne soit plus à craindre, enfin dans les cas où il y a retard dans la consolidation. Mais même dans ces cas, l'appareil au silicate de potasse ou à la colle lui est infiniment supérieur à cause de sa légèreté et de sa propreté; mais la gouttière plâtrée même ici est aussi bonne que n'importe quel autre appareil.

C'est Maisonneuve qui a inventé l'appareil plâtré si généralement employé aujourd'hui en France. Le véritable appareil de Maisonneuve consiste en deux bandes de douze épaisseurs de tarlatane, bandes larges de deux pouces et demi et assez longues, l'une pour couvrir toute la partie postérieure de la jambe et la face plantaire du pied, et l'autre pour couvrir les deux côtés de la jambe en faisant étrier sous la plante du pied, pardessus la première bande. Ces bandes, dont les différents doubles sont préalablement fixés par quelques points, sont imprégnées de plâtre délayé dans de l'eau tiède.

Hergott (de Nancy) a modifié cet appareil d'une manière très heureuse, et c'est justement cet appareil modifié, la gouttière plâtrée, que je viens vanter aujourd'hui.

Il est aussi fabriqué de tarlatane imprégnée de plâtre liquide. C'est de la tarlatane empesée dont il faut se servir. Il faut d'abord prendre ses mesures: la longueur du membre à couvrir et sa demi circonférence. Par exemple;